

Bonjour,

Nous sommes heureux de vous retrouver pour une nouvelle saison de volley-ball mayennais.
Les calendriers sont désormais en ligne sur le site du Comité.

Cette saison, le championnat Féminin est composé de 11 équipes, le championnat masculin de 12 équipes et le championnat mixte de 19 équipes.

Nous avons essayé de prendre en compte au maximum les demandes des différents clubs concernant les disponibilités de salle mais ne pouvons garantir d'avoir pu toutes les respecter à 100%.

DEROULEMENT DES TROIS CHAMPIONNATS

Pour les féminins :

Rencontres en matchs aller du 6 octobre 2025 au 16 janvier 2026. Les reports de matchs devront se faire pendant la phase 1 ou pendant les vacances scolaires.

Une phase retour sera organisée à partir du 26 janvier et jusqu'à la mi-mai 2026, soit en matchs retours, soit en matchs aller-retour avec 1 poule de 6 équipes et une autre de 5 équipes.

Pour les masculins :

Rencontres en matchs aller du 6 octobre 2025 au 16 janvier 2026. Les reports de matchs devront se faire pendant la phase 1 ou pendant les vacances scolaires.

Une phase retour sera organisée à partir du 26 janvier et jusqu'à la mi-mai 2026, soit en matchs retours, soit en matchs aller-retour avec 2 poules de 6 équipes.

Pour les mixtes :

1^{ère} phase constituée de 2 poules (une de 10 équipes et une de 9 équipes) avec matches Aller (les poules ont été construites pour éviter aux équipes d'un même club de se rencontrer lors de cette phase). Les matchs se dérouleront du 6 octobre au 16 décembre 2025 avec possibilité de report jusqu'au 9 janvier 2026, dernier délai.

2^{ème} phase constituée de 2 poules : une poule « haute » composée des 4 meilleures équipes de chaque poule et de la meilleure 5^{ème} équipe. La poule basse sera composée des équipes restantes. Les matchs reprendront à la mi-janvier 2026.

Informations diverses et règles spécifiques – Saison 2025-2026

→ Pour les équipes ayant des jeunes (féminin et masculin) qui ne peuvent pas jouer en semaine, nous vous demandons d'essayer d'anticiper en vous accordant avec les clubs qui reçoivent en semaine pour placer vos matchs pendant les vacances scolaires.

→ Pour les équipes évoluant en région et/ou en pré-national, **6 joueurs/joueuses devront à nouveau être grillés et n'auront pas le droit de jouer en départemental féminin ou masculin.**

→ **Tout joueur (ou joueuse) évoluant en National, Pré-national ou Régional n'a pas le droit d'évoluer dans le championnat mixte.**

→ **Pour le championnat mixte** : nous autorisons de manière exceptionnelle une équipe mixte à avoir 2 femmes et 4 hommes sur le terrain. L'équipe concernée partira avec un **malus de -7 points à chaque set**. De plus, l'équipe mixte ne sera autorisée à jouer avec 2 femmes seulement 3 fois dans la saison.

→ **Pénalités financières** : en cas de feuille de match absente ou envoyée au comité en retard, une amende de 15,00€ sera appliquée au club concerné.

→ Nous attirons votre attention sur les **nouvelles règles d'arbitrage** mises en place par la FIV. Ces nouvelles règles seront appliquées par les arbitres dans les rencontres féminines et masculines, et devront aussi être appliquées lors des rencontres du championnat mixte. Vous retrouvez l'ensemble de ces nouvelles règles via le lien suivant :

<https://ffvolleyball.sharepoint.com/:p:/s/CommissionFdralArbitrage/EVm7UGt-eKdLgu2zphK0jSkBFjxtMan2lfXGcAD6JrSOyg?rtime=kvPhIRvy3Ug>

→ **Montée en Région** : en fonction du classement final, la montée en Région sera proposée au club vainqueur, **sous réserve que l'équipe avec des licences COMPETITION pour au moins 8 joueurs** (ou joueuses). Dans le cas contraire, le comité proposera au 2ème de la poule, puis au 3^{ème} si nécessaire. Si aucune des 3 équipes n'est éligible à la montée, aucune équipe ne sera proposée.

Sportivement

La Commission Sportive Senior